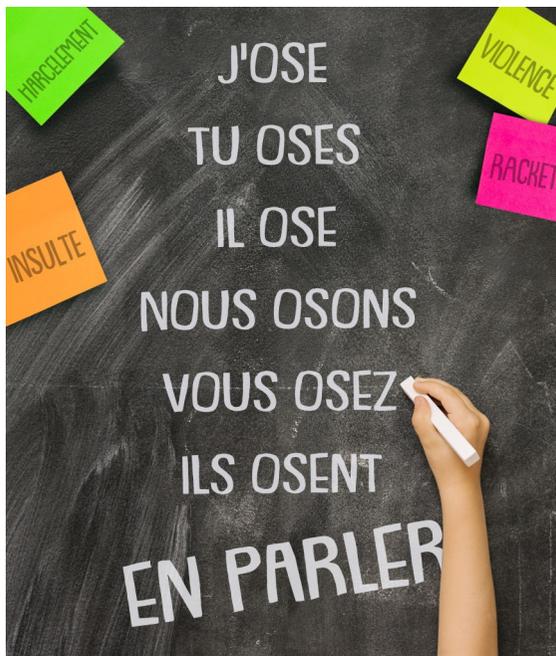


Une des missions des Maisons des Adolescents est de constituer un lieu de ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence.

Ce temps de formation de deux journées en collaboration avec Promotion Santé Normandie et les Maisons des adolescents de l'ex Basse-Normandie aborde le repérage du mal-être adolescent en lien avec des situations de harcèlement et propose une découverte des compétences psychosociales comme facteurs de protection des situations de harcèlement.

L'Agence Régionale de Santé a priorisé depuis 2015 un projet sur la prévention du harcèlement chez les adolescents. Cette mission est confiée aux trois Maisons des Adolescents du Calvados, de La Manche et de l'Orne qui travaillent sur ces questions en partenariat avec Promotion de la Santé Normandie.



CONJUGUER AU PRÉSENT
ET À TOUTES LES PERSONNES
POUR DIRE...

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS - APPELEZ LE 3020

**Bulletin de pré-inscription à nous retourner
30 jours au plus tard
avant la date de la session choisie**

L'engagement se prend pour les deux journées
Nombre de places limitées

À renvoyer par mail :
maisondesados50@maisondesados50.fr

ou par courrier :
Maison des adolescents
La Source
Place du champ de mars—50000 SAINT-LO

NOM

.....

PRÉNOM

.....

MAIL PROFESSIONNEL :

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL :

FONCTION

.....

STRUCTURE —ETABLISSEMENT SCOLAIRE

.....

Territoire nord cotentin :

- 28 février et 1er mars à Valognes
- 10 et 11 mars à Cherbourg

Territoire centre Manche :

- 3 et 4 mars à Couances

Territoire sud Manche :

- 7 et 8 Mars à Saint-James

(cocher la session choisie)



FORMATION

**PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT À
L'ADOLESCENCE**

ET COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

SESSIONS 2022

Formation réservée aux
professionnels
Participation gratuite sur
inscription
Nombre de places limité

Les principaux partenaires de cette action



PROGRAMME

1er jour : Intervention de Promotion Santé Normandie

Matin :

9 h 00 : Accueil

- ◆ Les Compétences psycho-sociales (CPS) : historique et définition
- ◆ Méthodes pédagogiques d'intervention et présentation d'outils

12 h 15 : Fin de la matinée

Après-midi :

13 h 45 : Accueil

- ◆ Présentation d'une action concrète de développement des CPS
- ◆ Repères pour la qualité des actions CPS.

17 h 00 : Fin de la journée

2ème jour : Intervention MADO

Les équipes de la Maison des adolescents de la Manche

et M. Chaigne, Juriste

Matin :

9 h 00 : Accueil

- ◆ Développement et enjeu à l'adolescence
- ◆ Représentations et définitions du harcèlement : repères théoriques, signes du mal être à l'adolescence
- ◆ Dynamique du harcèlement
- ◆ Effets enjeux psychiques : conséquences pour les harcelés, harceleurs, témoins.

12 h 15 : Fin de la matinée

Après-midi :

13 h 45 : Accueil

- ◆ Situations concrètes
- ◆ La question du harcèlement et les réseaux sociaux/cyberharcèlement
- ◆ Le cadre juridique du harcèlement

17 h 00 : Fin de la journée

Modalités d'organisation :

- ◆ Bulletin de Pré-inscription à retourner 30 jours au plus tard avant la date de session choisie.
- ◆ Groupe comprenant un maximum de 16 professionnels, issus d'institutions et de structures diverses
- ◆ Idéalement 2 personnes admises par structure
- ◆ Participation effective validée par un mail de confirmation de notre part
- ◆ Ouvert à tous professionnels s'engageant à participer aux deux journées
- ◆ Le groupe sera constitué en respectant une mixité de professionnels.
- ◆ Repas à la charge des participants

Contact :

Maison des adolescents de la Manche :
02.33.72.70.60

maisondesados50@maisondesados50.fr

Aujourd'hui, nous n'avons plus à démontrer ou prouver que le harcèlement a des conséquences graves sur le développement des adolescents, sur leur parcours scolaire et leur trajectoire sociale, et ce qu'ils soient auteurs ou victimes.

D'autant qu'à cette période de l'adolescence, il n'est pas toujours facile de s'assumer : entre puberté, mutations physiques et psychologiques, appropriation de son nouveau corps, relations avec les autres, le jeune peut se trouver en situation de fragilité. Cette vulnérabilité peut être encline à subir ou à faire subir ce genre de violence.

Il nous revient, en tant que professionnels, de nous en préoccuper et d'observer une certaine vigilance. Il est indispensable de déceler le plus tôt possible les situations de harcèlement et si possible de les éviter.

En effet, la promotion de la santé et l'éducation pour la santé sont des leviers pour améliorer la connaissance de soi, l'estime de soi et l'interaction entre soi et les autres. Ces préceptes, mis en application par le biais des compétences psychosociales, sont vecteurs d'un climat social plus favorable dans un groupe et d'un « vivre ensemble » plus apaisé dans les contextes de vie des jeunes (établissements scolaires, accueil de loisirs, etc.)

Se préoccuper de la question du harcèlement à l'adolescence est devenu une priorité pour les maisons des adolescents de l'Ex-Basse-Normandie et de l'ARS.

C'est pourquoi, nous proposons une formation sur 12 sites répartis dans les territoires du Calvados, de l'Orne et de La Manche, qui vise à sensibiliser les professionnels au harcèlement entre adolescents, à ses conséquences notamment sur la santé et envisager des pistes d'actions de prévention à travers les CPS.

Cette formation délivre des éléments de compréhension et de repérage de la dynamique du harcèlement entre pairs. Elle prévoit également d'aborder le développement des compétences psychosociales comme un levier permettant d'améliorer les relations entre jeunes et/ou entre jeunes et adultes pour prévenir les situations de harcèlement.